|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***« Groupe******TAHOERAA HUIRAATIRA*** » |  | ASSEMBLEEDE LAPOLYNESIE FRANCAISE |

 Papeete, le jeudi 9 août 2012

*Les représentants,*

A

**Monsieur Franck TEHAAMATAI**

Président du collectif Te Tau No Te Hono

**Objet :** Votre lettre du 31 juillet 2012

Monsieur le président,

Nous avons bien reçu votre courrier nous interrogeant sur notre position face à la dernière hausse des prix des carburants et nous souhaitons vous apporter une réponse.

En premier lieu, nous vous rappelons que le groupe Tahoeraa Huiraatira n’a de cesse de s’opposer à l’augmentation de la pression fiscale en cette période de dépression économique, de chômage croissant et de précarisation fulgurante d’une grande partie de nos compatriotes. Hélas, notre voix n’est pas entendue dans l’hémicycle dominé par la majorité UPLD et alliés.

En second lieu, au mois de septembre 2011, l’assemblée de la Polynésie française a adopté la création d’une taxe sur les équipements électriques dont le produit est affecté au comblement du déficit du FRPH. Le groupe Tahoeraa Huiraatira s’est également opposé à la création de cette taxe parce qu’à notre sens elle ne répondait pas aux problèmes structurels du Fonds. Le déficit actuel vient nous conforter dans notre position.

En troisième lieu, au mois de mars dernier, le gouvernement a décidé d’une augmentation des tarifs de l’électricité pour faire face à l’augmentation des cours du pétrole.

Malgré les augmentations du prix des carburants à la pompe, malgré l’augmentation du prix de l’électricité, malgré la création d’une taxe affectée, le gouvernement annonce d’ores et déjà que le solde du FRPH en fin d’année sera déficitaire de plus de 2 milliards.

Ainsi, nous voyons bien que toutes ces augmentations des prix des carburants, et en particulier celles du 1er juillet, ne peuvent pas constituer une réponse pertinente au problème beaucoup plus global et de fond du FRPH qui, aujourd’hui, est majoritairement consacré au soutien du prix de l’électricité.

De la même manière, la dernière augmentation des prix des carburants ne nous semble pas une réponse pertinente tant que la réforme globale du fonctionnement du FRPH n’aura pas été adoptée, sachant que si rien n’est fait les consommateurs seront indéfiniment mis à contribution pour combler le déficit du Fonds, que ce soit directement par des augmentations des prix ou par un prélèvement sur le budget du Pays, lui-même alimenté par les impôts et taxes que nous payons tous.

Il est évident également qu’un surenchérissement des charges de fonctionnement pour les entreprises en cette période de crise économique est insupportable, surtout dès lors que cela ne contribue pas à une sortie définitive des difficultés par le haut.

A cet égard, nous vous rappelons qu’en décembre 2005, par la voix de son ministre de l’économie Pierre Frébault, le gouvernement Temaru s’était engagé à réformer le FRPH. Ainsi, M. Frébault déclarait devant l’assemblée : *« Moi, je peux vous affirmer que le FRPH, tel qu’on l’a connu, a vécu. Il faut le réformer. Je crois qu’il faut, et la réflexion y concourt, faire en sorte que ce fonds devienne un fonds dédié à l’énergie, ne plus rester sur les hydrocarbures tels qu’on les connaît, parce qu’à chaque fois qu’on a le coût du baril du pétrole qui augmente, il impacte sur tous les hydrocarbures ».*

Nous ne pouvons que constater et déplorer que rien n’ait été fait depuis, que les difficultés, de ce fait, ont empiré.

On voit bien aujourd’hui que l’esquive des problèmes de fond, telle que pratiquée par notre gouvernement, au prix du maintien d’un mécanisme devenu définitivement contre productif et d’un alourdissement continu de la charge fiscale sur tous, à commencer par les moins favorisés d’entre nous, ne peut être une politique d’avenir.

Dès lors, une réflexion d’ensemble s’impose à notre sens afin de réviser le FRPH qui n’est plus adapté aux réalités économiques d’aujourd’hui et de demain dominées par la rareté, et donc la cherté de plus en plus prononcée des énergies fossiles.

Cette réforme, qui demandera du temps, de la progressivité, de la pédagogie, de la solidarité et de la détermination de la part de tous, passe inéluctablement par le dialogue et la concertation, notamment avec les professionnels, avant que les élus de l’assemblée n’en soient saisis.

Elle s’inscrit, sans aucun doute possible, dans le chantier global de la réforme nécessaire de la fiscalité, lui-même inclut dans une nouvelle vision des ressorts de notre développement économique.

Il nous faudra, de ce point de vue, aller certainement vers plus de volontarisme et de profondeur dans la réforme et quant à la mise en œuvre d’un nouveau « mix-énergétique » recourant plus aux énergies renouvelables. Nous devrons aussi être plus réalistes, en cessant de croire en une énergie demeurant bon marché, ce qui nous conduira à devoir évoluer dans nos comportements et notre rapport à l’énergie. Enfin, ce que demain nous devrons avoir prioritairement à l’esprit, c’est une double préoccupation d’équité de traitement entre tous et de solidarité particulière envers les plus démunis de nos compatriotes.

En tout état de cause, cette mise à plat doit être une priorité du gouvernement, déjà pour éviter l’aggravation des difficultés actuelles. En raison de sa complexité et de ses enjeux structurants, elle sera surtout, à n’en pas douter, l’un des chantiers majeurs de la prochaine mandature et de la nouvelle équipe au pouvoir.

En espérant avoir répondu à vos interrogations,

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le président, l’expression de nos salutations distinguées.

**Les élus du Groupe TAHOERAA HUIRAATIA**